



19 juin 07

Airvault

Quatre nouvelles cuves de stockage chez Scori



Denis Chandesis, directeur du site d'Airvault, a mené à bien un chantier qui répond aux préoccupations de l'entreprise

Installée depuis 1995, l'entreprise qui répond aux normes de certification ISO pour la qualité et pour l'environnement assure les traitements des déchets industriels en vue de leur valorisation énergétique en cimenterie. Classé ICPE (Installation classée protectrice de l'environnement) soumis à autorisation, le site d'Airvault est sous la surveillance de la Drire (Direction régionale de l'Industrie, de la recherche et de l'environnement) qui effectue les contrôles.

Les anciennes cuves de stockage dataient déjà de dix ans et l'installation des nouvelles correspond à plusieurs soucis de l'entreprise avec en priorité, la sécurité et l'environnement.

Denis Chandesis, le directeur de Scori, explique : « Dans les cuves, l'air résiduel est remplacé par de l'azote qui ne peut pas prendre feu. Cet inertage améliore donc la sécurité du site. D'autre part, dans un souci de respect de l'environnement les vapeurs qui sortent des cuves sont captées et traitées ». Cette remise à neuf a tenu compte de l'évolution des normes, de l'ergonomie des postes de travail et de la protection des personnels en limitant davantage la proximité avec les produits toxiques. Pour l'entreprise l'investissement aura coûté 500 000 €. Depuis deux mois, Julien Larchevêque est le nouveau responsable d'exploitation sur le site d'Airvault.